

lesquelles ne sauraient exister ni le respect de soi-même ni la confiance d'autrui. A cela il faut ajouter : 6o la dextérité dans l'emploi d'un bon système de sténographie. Quand on n'a que la dextérité mécanique, on n'est pas en réalité, et on ne peut pas être sténographe officiel. Un dextre attrapeur de mots, si habile soit-il, est à un sténographe ce qu'un goujat est à un architecte, ce qu'un copiste est à un littérateur. Dans des circonstances données, ses services pourront être très utiles, comme le sont ceux de tout manœuvre expérimenté. Mais il lui sera impossible d'aborder, seul, les travaux d'un ordre un peu relevé ou un peu délicat. Comme l'écrivait le chef de la grande Agence télégraphique Reuter, agence chargée autrefois du service sténographique de la Chambre des Communes de Londres, la sténographie est dans la tête et non dans les doigts ; ce n'est pas la simple dextérité mécanique qui constitue le fort sténographe.

LA STÉNOGRAPHIE.

Définition de la Grande Encyclopédie.

La sténographie est " l'art qui permet d'écrire aussi vite que l'on parle " en se servant de caractères abrégés. On l'appelle aussi *tachygraphie* et, surtout en Angleterre, *phonographie*, sans compter beaucoup d'autres désignations généralement tombées en désuétude.

L'art abrégatif remonte aux époques les plus reculées ; il est inséparable de toutes manifestations supérieures de la pensée. L'histoire nous le montre ou nous le fait pressentir, aux étapes remarquables de la vie des peuples, lorsque la majorité des citoyens d'un même gouvernement jouit d'un certain bien-être et de prérogatives politiques. Cet art se présente nettement comme indispensable, en tant qu'instrument fixant la parole, superbe, bonne ou méchante, et permettant de la porter fidèlement aux quatre coins de la terre ou de la

conserver pour l'histoire des peuples à venir.

Avec les seules " consonnes ", disait J.-J. Rousseau, il serait aisé de faire une langue (écrite) fort claire. Suivant Voltaire, un des principaux desiderata serait que l'écriture se rapprochât le plus possible des règles si naturelles de la " phonétique " ; il faut ajouter de la simplicité graphique.

Dans un grand nombre d'écoles primaires, des hommes de progrès enseignent, de nos jours, à lire et à écrire à l'aide de caractères simples, faciles, rapides à tracer. L'enfant apprend à épeler en peu de temps et sans peine. Les mêmes caractères représentant toujours les mêmes sons ou articulations, son intelligence n'est pas sacrifiée aux règles multiples et si souvent inconcevables de l'orthographe. Les caractères étant très simples, sa petite main — quoique inhabile — arrive à les tracer aisément, à les lier entre eux, et à former ainsi des assemblages représentant à l'œil un mot dont les éléments phonétiques pourront être correctement lus par lui. Voilà une récente application de l'art dit " sténographique ", qui doit être considérée comme d'utilité générale, comme un bienfait de l'humanité.

L'histoire de la sténographie comme " écriture aussi rapide que la parole " ne peut guère commencer — faute d'écrits antérieurs — qu'à l'époque grecque et romaine. Il est très vraisemblable, toutefois, que, de tous temps, ont existé chez les nations civilisées des " abréviations " de l'écriture en usage : la question est de savoir si ces abréviations *pouvaient mettre une main habile en état de suivre la parole*. C'est ainsi que dans l'histoire des peuples hindous, égyptiens et hébreux, il est fait, par certains auteurs, allusion à l'emploi d'une écriture rapide. " Les chiffres ", qui ne sont, en somme, qu'une sténographie de la numération, peuvent donner le droit de supposer qu'il existait dès l'époque de leur invention un sys-

tème graphique complet, permettant à un de ses degrés, de suivre la vélocité de la parole.

* *

Le système universellement connu des frères Duployé est par excellence une écriture phonétique d'un tracé aisé et mise à la portée de toutes les intelligences. Nous voudrions appeler le système Duployé, ou plutôt le genre d'écriture sous lequel il est le plus usité, "phonographie", réservant l'appellation de "sténographie" pour son degré supérieur; ce dernier degré devient d'ailleurs de jour en jour plus connu sous le nom de "métagraphie" et consiste en un système très développé d'abréviation dû principalement à M. J. Depoin et M. Humbert, de l'Institut sténographique de France.

Un alphabet (voir en tête de notre première page), trois ou quatre règles, et vous possédez la clef du système Duployé. Ces règles sont en outre si naturelles, si simples, qu'elles peuvent être considérées comme les premiers conseils devant guider la marche de l'étudiant.

Émile Duployé a toujours eu comme principal objectif la masse du peuple, les personnes n'ayant pas eu l'avantage de fréquenter les écoles dans leur jeunesse et les enfants. C'est pour cela que son écriture est, avant tout, simple et phonétique. Elle se trace aisément et s'apprend à lire beaucoup plus rapidement et plus facilement que l'écriture ordinaire.

Nomination.

De la *Gazette Officielle* :

Québec, 28 décembre 1901.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par arrêté en conseil, en date du premier juin dernier 1901, d'adjoindre à la commission de la paix pour le district de Montréal, M. Joseph-Charles Gautron La Rochelle, directeur du *Sténographe Canadien*, de la cité de Montréal.

JOYEUSETÉS !

On trouvera plus loin un *fac-simile* réduit du certificat d'admission à la pratique de la sténographie, certificat revêtu d'une bonne demi-douzaine de signatures, entr'autres, celle du Secrétaire DE LA Barreau.

Jusqu'à ce jour, nous étions sous l'impression que *barreau* était du masculin, impression évidemment fautive, puisque les six signataires du document l'ont laissé circuler sans protester.

A moins que cette licence grammaticale ne soit due au fait que les membres du barreau étant astreints au port de la robe, vêtement essentiellement féminin, ils s'autorisent de ce fait pour traiter la grammaire comme une simple belle-mère !

* *

La Compagnie de chemin de fer du Grand-Tronc passe généralement pour avoir quelques moyens, de sorte que nous éprouvons moins de scrupules à lui demander d'attacher à ses bureaux un employé supplémentaire connaissant suffisamment la langue française pour corriger les inscriptions du genre de celle ci dessous.

En se rendant à cette requête que nous lui soumettons avec tout le respect dû à cette auguste institution, la Compagnie du Grand-Tronc qui doit avoir quelque souci de sa réputation, échappera au ridicule que provoquent ses libertés excessives avec la langue française.

Cela dit : voici la copie textuelle de l'inscription malencontreuse que nous avons cru devoir relever :

TOUTE PERSONNE SURPRIS A DE-
POSER DES DICHETS SUR CETTE
PROPRIÉTÉ SERONT POURSUIVIE
PAR LA LOI
PAR ORDRE

Nos remerciements à M. A. Navarre pour l'envoi de l'Almanach Annuaire sténographique pour 1902. C'est la plus belle, la plus intéressante publication de ce genre parue jusqu'à aujourd'hui.

Comme les années précédentes, M. Duployé a publié son Almanach sténographique pour 1902.

Barreau de la Province de Québec.

DIVISION DU DISTRICT DE MONTRÉAL.



Certificat d'ADMISSION À LA PRATIQUE DE STÉNOGRAPHE.

Nous soussignés, certifions qu'à l'examen des Sténographes, tenu le vingt-huitième jour du mois de Septembre mil huit cent quatre-vingt

M. de Montreuil a été admis Sténographe Officiel.

Déposé à Montréal, le 1^{er} jour de Septembre 1881



Arch. Mygale
Victor Savarese
E. J. P. P. P.
Victor Martineau - Victor Dupon
 Secrétaire

Secrétaire de la Barreau de Montréal.

o. e. l. d. r. u. - s. - s. r. u. v
 n. l. l. u. : y. r. u. y. u. - s. - d. - d. r. u. y. l. u. g.
 - z. u. r. i.



o. s. r. g.

o. s. r. g. u. y. s. w. s. - s. m. u. g. s. l. e. u. m. u. u. - s. d.
 n. u. l. - u. s. - s. i. s. r. u. l. u. u. g. s. i. s. t. - e. l. - u. y. s. i. g. e.
 d. s. - h. e. - l. - r. g.
 r. s. i. u. s. e. r. e. - s. i. l. - s. E. g. n. a. r. d. , l. o. r. d. - u. p. s.
 i. e. s. p. m. s. s. d. o. u. s. - s. - p. u. s. - o. r. d. n. l. a.
 g. e. s. - e. - s. y. - r. - l. - l. - u. - u. y. s. - s. i. o.
 - y. s. i. g. - u. u. y. s. - s. - s. - u. r. - z. a.
 - s. o. r. g. - u. u. - g. a. - s. i. e. n. - u. u. u. d. r. b. s. d.
 u. - q. d. e. l. u. u. s. u. r. l. e. u. u. y. s. i. e. - s. i. e. u.
 s. u. y. u. u. s. t. i. n. y. u. o. u. u. s. i. s. s. e. s. b. - s.
 o. r. - u. d. e. - b. u. y. s. e. n. u. - e. - s. d. - s. t.
 s. i. l. e. u. s. i. s. u. l. e. b. s. i. s. u. s. s. i. s. u. b. s. i. s. - s.
 . y. - u. l. e. s. i. s. o. r. s. i. s. u. s. s. i. s. s. i. s. - s.

Saint Charlemagne (267)



Handwritten shorthand symbols at the top of the page.

Handwritten shorthand text, first line.

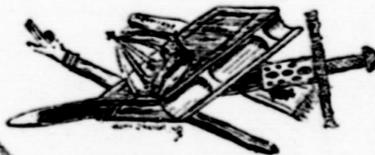
Handwritten shorthand text, second line.

Handwritten shorthand text, third line.

Handwritten shorthand symbols in the middle section.

Handwritten shorthand text, fourth line.

Handwritten shorthand text, fifth line.



Handwritten text at the bottom of the page.